

Le Bulletin du Sauveteur



No 46
Avril 2015



Famille KUNG
Sur les Bords du Lac Léman

Tél. 04 50 72 80 17

74140 YVOIRE

HAUTE-SAVOIE



VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GREEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ECOLE VOILE-MOTEUR

René ODIER
ODIER CHANTIER NAVAL Sàrl

Mobile +41 (0) 79 202 53 66
E-mail: odier.rene@bluewin.ch

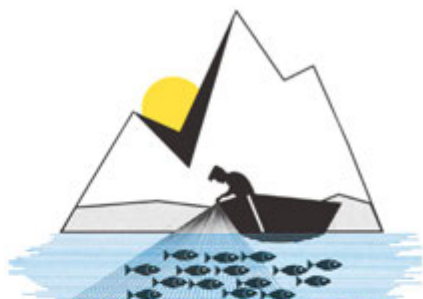
NAUTI-SPORTS DU LEMAN

*Ferme le Jeudi
Ouvre le Dimanche matin en saison*



VENTE DE BATEAUX ET MOTEURS
NEUFS ET OCCASIONS

Ets DEPOLLIER - BP18 - JUSSY - 74140 SCIEZ
Tél. 04 50 72 63 52 - Fax 04 50 72 55 52



**POISSONNERIE
PERTUISET**
s.a.

6, Rue Saint-Sébastien
74200 THONON-LES-BAINS
TEL. 04.50.26.27.85
FAX 04.50.71.90.31

IMP. VAUTOUR - THONON

CHANTIER DELAVERGNE P. S.A.R.L.



Z.A. La Belle Étoile - Rte de Luçon
85440 AVRILLÉ
— FRANCE —

Tél. 02 51 22 32 21 Fax 02 51 22 32 99

E-mail : DELAVERGNE2@wanadoo.fr
Site internet : www.chantierdelavergne.com

Au sommaire...

- 2 Informations générales**
- 3 Edito**
- 4 Eloge d'un Dinosaur**
- 7 Vétérans et Doyens en 2015**
- 8 Manifestations SISL en 2015**
- 9 Gens du Lac**
- 12 Assemblée Générale SISL 2015**
- 14 Les mots croisés**
- 16 Le dessin de Steph**
- 17 La Page des Dames**
- 18 Victoire oscherine lors de la Grande Ramée en Finlande**
- 20 Le coin des gourmands (1)**
- 22 Retour sur la journée des juniors 2014**
- 24 Villeneuve : Inter**
- 28 Fête centrale: règlements des concours**
- 32 La vie des sections**

Informations générales

Le Bulletin du Sauveteur

Tirage

Organe officiel

Distribution

Rédaction

Président central

Vice-président

Trésorière

Banque en France

Compte postal en Suisse

Dons

Site Internet

paraît 2 fois l'an, en avril et novembre

3'500 exemplaires

de la Société Internationale de Sauvetage du Léman, SISL gratuite aux 2'250 Sauveteurs du Léman, aux présidents, syndics et maires des communes riveraines, aux invités, à la presse, aux pêcheurs professionnels, aux samaritains, médecins, institutions médicales, aux sociétés d'activités nautiques et aux bibliothèques

Pierre-Alain Chevalley, Ch. du Débarcadère 4, CH – 1071 Rivaz

Michel Detrey, Rue du Lac 141, CH – 1815 Clarens

Jean-Luc Raffini, Rue de Mauverney 20b, CH – 1196 Gland

Liliane Piguet, Le Dradey, CH – 1862 La Comballaz

Banque Populaire des Alpes, Rue Nationale 61

F – 74500 Evian-les-Bains : Ass. SISL. Code banque IBAN FR 76

1680 7000 3630 6423 5519 259

BIC CCBPFRPPGRE

CCP 18-980-1, SISL, CH – 1815 Clarens

Tous les dons sont reçus avec reconnaissance et nous vous remercions de votre soutien

Visitez notre site : www.sisl.ch



Rue du Midi 28 - **1800 Vevey**

Tél : 021 921 77 22 - Fax : 021 921 01 19

Natel : 079 210 66 45

intrasubsa@bluewin.ch



Edito

Dimanche 1er février 2015. Neige et grésil jusqu'au bord du lac. Le vent d'ouest s'est levé. On entrevoit des rayons de soleil obliques, un voilier dans la brise de cet après-midi se détache à l'horizon. Intervenir ou pas? Le sauveteur scrute les manœuvres du 5.50, que son barreur semble maîtriser parfaitement.

Qu'il vente, tonne, grêle ou neige, nous sommes en alerte et prêts à intervenir. Chacune de nos sections autour du Léman dispose de femmes et d'hommes qui se dévouent à cette noble cause qu'est le sauvetage.

Les sections ont besoin de leurs membres, le sauvetage a besoin de vous. Merci de l'investissement de chacun au bon fonctionnement d'une association qui existe et perdure grâce au bénévolat de ses membres.

Si la SISL a besoin de vous à l'échelle des sections, elle est aussi en quête de membres pour son comité central, tout comme elle cherche à étoffer son comité de rédaction du bulletin! Une équipe qui est prête à accueillir les plumes et autres aides volontaires. Un *team* dirigé pendant de nombreuses années par Pierre Greppin, de Vevey, qui continue d'ailleurs à nous éclairer de sa lanterne alerte et avisée et à nous *coacher* de main de maître, mais qui passe celle-ci (la main, donc...) en ce qui concerne la responsabilité de la rédaction.

Un immense merci à Pierre pour ce qu'il a entrepris pendant toutes ces années!

Les autres membres du comité de rédaction sont Josiane Zonca, de la section de Sciez, Annik Jacquier, de Bret-Locum, Nathalie Oberson, de Rivaz, Albert Strauss, de Cully, Willy Dénéreaz, de Villette, et mes colles, de Rivaz. Vous pouvez admirer certaines de nos frimousses sur le *selfie* ci-dessous et essayer de placer un nom sous chaque personnage! Le premier qui me fera parvenir la bonne réponse recevra deux bouteilles de vin!

Au plaisir de se revoir très bientôt autour du lac!



Pierre-Alain Chevalley,
responsable de rédaction

pachevalley@hotmail.com

Eloge d'un Dinosaur

(Humour)

Chaque année, l'Assemblée générale de la SISL est l'occasion de mettre quelques membres dévoués à l'honneur : les vétérans après 25 ans d'activité et les doyens avec 50 ans de fidélité au sauvetage.

En 2014, c'est avec beaucoup de complicité, de respect et de malice qu'un président de section a fait l'éloge d'un vétéran. Lisez plutôt :
« Avant de présenter le prochain vétéran, voici une définition du dictionnaire :

Dinosaur : reptile ayant vécu au Mésozoïque, de -240 millions d'années à -65 millions d'années. Il a prospéré au Crétacé jusqu'à sa disparition dans des circonstances débattues. Une météorite s'étant écrasée en Amérique centrale pourrait en être la cause ».

Erreur scientifique !

J'en connais un, bien vivant, que l'on appelle « vieux dinosaur » dans notre section. En revanche, sa définition est la suivante :

Le D... V... est un brillant sauveteur qui a éclo au Crétacé du sauvetage de Villeneuve en 1989. Il a prospéré comme pilote, rameur, plongeur, membre du comité et président de 1997 à 2002.

Une météorite de jeunes sauveteurs reconnaissants l'a nommé président d'honneur en 2002.

Si un jour sa disparition devait se produire, la seule cause probable serait l'absence de rouge dans notre local. Si parfois D... le T-rex.. est capable de pousser de rugissants coups de gueule, il sera toujours un ami incroyable, dévoué, efficace, ne loupant aucun rendez-vous de notre section.



Tyrannosaurus rex

Cependant, l'animal demande quelques années de pratique pour apprivoiser son langage :

« Il est complètement vanille-fraise ».

« Le type, il palme à l'envers ».

« J'ai avalé le bulletin ».

« On a ramassé une caramel ».

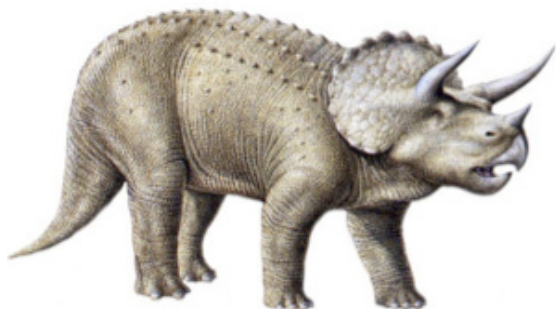
« J'ai perdu mon sabot », ou encore,

« au final, on a bien ri et au sauvetage de Villeneuve, il fait bon vivre ».

Côté langage, son audace lui permettra aussi d'appeler amicalement notre section voisine : les P'tites bites, parlant bien entendu des attributs du bateau et non de leurs attributs personnels.

Cependant, lors de la première intervention de D... avec notre nouvelle unité à moteur, une corde est venue se loger dans la turbine du bateau.

A ce moment-là, la venue des P'tites bites et le remorquage du Villeneuve II ont transformé l'intervention en grosse cou...!!!



Triceratops

De même, D... le Tricératops a le sens des responsabilités et de la performance. Dans un passé proche, il n'a pas hésité une seconde à lancer une fausse alarme pour un hypothétique naufrage à une heure primitive de la nuit pour prouver, chronomètre en main, au Syndic de l'époque, l'efficacité de nos équipes d'interventions. Si l'équipage a répondu en un temps record, les anciens m'ont raconté qu'après deux heures de vaines recherches, ils avaient des têtes de Vélociraptors en rentrant au local.

D..., tu es une figure emblématique de notre section, un sacré déconneur et un leader mais : la mécanique du Villeneuve II a encore besoin de toi ; les perchettes veulent encore se marrer sous l'eau quand tu oublies ton masque de plongée; les équipages des bateaux égyptiens veulent encore se tordre de rire en voyage de plongée, sans comprendre un mot de français; nos pilotes ne sont pas encore au top et rêvent de perfection et les sauveteurs cherchent inlassablement à partir en intervention sur une vague de rouge. Alors, comme tu aimais dire du temps de ta présidence :

T'es viré !!! Mais on prolonge ton contrat pour les 25 prochaines années !!!

Merci D...inosure et félicitations pour ton titre de vétéran ».

Inutile de donner le nom de ce Dinosaure, vous l'avez reconnu.

Bernard Chalou / Annik Jacquier

PS. Bernard prend la responsabilité du vocabulaire utilisé.



Atelier de maquette

Rue de la Justice n° 3
CH-1096 Cully / Suisse
contact@fondationlatreille.ch
www.fondationlatreille.ch

Tel. + 41 21 799 25 87

Fax. + 41 21 799 35 21

"NOUVEAU IMPRESSION 3D"

Architecture Design industriel usinage CNC 2D-3D
Prototypage rapide Verre acrylique



BOUTIQUE BETTENS
Articles pour clubs - sociétés - privés

Claude Bettens
Av. de la Harpe 45
1007 Lausanne (Ouchy)

Tél. +41 21 616 23 78
Mobile: +41 79 228 79 61



**NE CHERCHEZ PAS AILLEURS CE QUE VOUS
POUVEZ TROUVER PRÈS DE CHEZ VOUS!!!**

Coupes - Trophées - Prix souvenirs
Médailles - Rubans tour de cou
Billets de tombola par chaînes ou billets roulés
Tickets de vestiaires (billets à double numéro)
Blocs de bons de repas et autres
Articles en étain - Cadeaux
Souvenirs suisses y compris couteaux suisses

FEUX D'ARTIFICE À L'ANNÉE
Gravures sur différents supports

et bien d'autres articles disponibles!

www.boutique-bettens.ch | cbettens@bluewin.ch

Vétérans et Doyens en 2015

Membres Vétérans entrés à la SISL en 1990

25 ans d'activité

GENEVE
BELLEVUE
COPPET

MOSER Margrit
HASSEL Frédéric
CHERBUIN Alexandra
FLEURY Olivier
MERMOUD Alain
STAUDTE Yves

LUTRY
GABRIEL Bernard
HUMBERT Pascal

VILLETTE
CULLY
RIVAZ
St-SAPHORIN

DANCE Pascal
GILLIERON Jean-Paul
SIEGENTHALER Eddy
BOENZLI Philippe
COSSY David
GUEX Gilles

VEVEY SENTINELLE
COSTANTINI Sandra
ROSSIRE Patrick-Alain
RAVUSSIN Gérald
VERASANI Fabrice

LA TOUR
BLASER Laurent
CLERC Daniel
MORAND Jean-Luc
PERTUISET Fabienne
SONNEVILLE Didier
SONNEVILLE Marie-Christine

MONTREUX
BOUVERET
LUGRIN

GALLAY Joël
FUESS Françoise
FURRER Isabelle
FURRER Thierry
MOHR Mark
PECCOUD Dominique
VAGNETTI Stéphanie
WASSMER Pierre

SCIEZ
HERMANCE

Membres Doyens entrés à la SISL en 1965

50 ans d'activité

MORGES
MARTI Daniel

OUCHY
DANIEL Jean-Claude

LUTRY
BUJARD Pierre-Paul
MARGUERAT Gilbert
PARISOD Jean-François
PASCHE Charly
PASCHOUD Jean-Louis
PASCHOUD Rémy
PERNET Pierre-André
VAGNIERE Michel

VEVEY VETERAN
GERBER Jean-Pierre
PAGE Yves

CLARENS
AEBI Noreswann
BOLLAT Jean-Claude
STAUB Ernest

MONTREUX
LAROCHE Pierre
NOVERRAZ Claude
REGAMEY Marcel
WOHNRAU Michel
WYSS Claude

TERRITET
MARGUERAT Bernard

HERMANCE
COCHET Georges

Manifestations SISL en 2015

Dates

Samedi 10 janvier

Samedi 24 janvier

Samedi 7 février 09h00

Samedi 7 mars 20h00

Mardi 17 mars

Samedi 28 mars

Samedi 11 avril

Samedi 25 avril 09h00

5 et 6 juin S

Samedi 6 juin 09h00

Samedi 6 juin 14h00

12 et 13 juin V

13 et 14 juin V

19 et 20 juin V

Samedi 20 juin V

26 et 27 juin V

Samedi 27 juin V

27 et 28 juin V

3 et 4 juillet V

Samedi 4 juillet S

4 et 5 juillet S

Samedi 11 juillet S

Dimanche 19 juillet

24 et 25 juillet V

Samedi 25 juillet V

31 juillet, 1er et 2 août V

Samedi 1er août S

8 et 9 août S

Samedi 15 août V

Samedi 15 août V

21 et 22 août V

Samedi 29 août V

Samedi 29 août V

29 et 30 août V

Samedi 5 septembre V

Dimanche 6 septembre V

Samedi 5 septembre V

Samedi 17 octobre V

Samedi 21 novembre 09h00

Manifestations

Début de la formation +Pool et expert +Pool, Lausanne

Recyclage +Pool (ancien B1), Lausanne

Expérience en eau froide, Villeneuve

Recyclage +Pool, Lausanne

Assemblée des Présidents à Villette

Recyclage +Pool, Lausanne

Inspection de tous les secteurs

130e Assemblée générale annuelle à Villeneuve, suivie du repas à midi, Salle de la Tronchenaz

Pully, Fête de section, Rame SISL

Assemblée des Délégués à Amphion

Journée de formation soins à Sciez

St-Saphorin, Fête du sauvetage, Rame SISL

Participation à la surveillance du Bol d'Or Mirabeaud

Ouchy, Fête régionale du sauvetage

Bret-Locum, 1e manche Super Challenge, Rame SISL

Vevey-Sentinelle, Rame SISL

Thonon, 2e manche Super Challenge, Rame SISL

Equipier aquatique à La Belotte

Rivaz, Kermesse annuelle, Rame SISL

Amphion, 3e manche Super Challenge, Rame SISL

Territet, Challenge Ile-de-Peilz, Fête du Lac et de section

Evian, 4e manche Super Challenge, Rame SISL

Villeneuve, 130e Fête centrale, Concours de soins, de plongée et de rame SISL

Lutry, Fête de section, Rame SISL

Meillerie, 5e manche Super Challenge, Rame SISL

Vevey-Vétéran, Fête de section

St-Gingolph Fête de Sauvetage

Sciez, 6e manche Super Challenge, Rame SISL

Coppet, Fête de section

Lugrin, finale Super Challenge, Rame SISL

Cully, Kermesse annuelle, Rame SISL

Versoix, Fête du Petit Lac

Villette, 43e Marathon, Rame SISL

Translémanique en solitaire, surveillance

St-Prex, Trophée du Radio-Phare,

Inauguration du nouveau bateau

Journée des Juniors à Coppet

Ouchy, journée de formation motorisée

Assemblée des Délégués à La Belotte -Bellerive
(avec repas de midi)

Courses SISL : V = Vendredi, S = Samedi.

Réunion du Comité Central : 5 séances notamment lundi 2 mars et samedi 9 mai.

Pierre Greppin

Gens du Lac

Sables et graviers La Poissine

Invitée par un groupe de mineurs fêtant la Sainte-Barbe, la rubrique *Gens du Lac* s'expatrie pour l'occasion sur les rives vaudoises du lac de Neuchâtel afin d'y découvrir les installations et équipements d'une entreprise de Grandson.

Sitôt arrivés au port de la Poissine, nous embarquons sur un chaland *noyeur*, en direction d'une drague amarrée au large de Concise. Après quelques minutes de navigation, alors que le bateau avait atteint sa vitesse de croisière de 6 à 7 nœuds, nous avons la surprise de voir la cale s'ouvrir en son milieu, laissant l'eau s'y engouffrer. Bien entendu, ce n'était que plaisanterie de la part du pilote qui voulait nous expliquer la particularité de son unité.

Ce chaland est constitué de deux demi-coques indépendantes pouvant être séparées par des vérins, permettant, d'où le qualificatif de *noyeur*, de libérer des matériaux dans l'eau. Nous verrons par la suite quelle est son utilité.

Arrivés auprès de la drague, nous pûmes assister au ballet incessant de la benne plongeant, remontant et se déchargeant sur un tapis roulant qui remplissait un autre chaland accosté à cette usine flottante. Une heure à peine a suffi pour une cargaison de 500 tonnes de matériaux divers, limon, sables, graviers et galets de différentes dimensions qui subiront un tri une fois déposés à Grandson dans le même laps de temps.

Ainsi chargé, l'*Yverdon-les-Bains* nous ramène à la Poissine. Il porte curieusement l'immatriculation VD 1, alors qu'il est de construction récente (1996). C'est simplement à l'instigation du chef du Service vaudois de la navigation de l'époque, un Yverdonnois bon teint,

qu'il le doit.

Sur le chemin du retour, nous conversons avec le pilote. Le volume du chargement et son poids impressionnent particulièrement. Pour ce qui est de la hauteur et de la répartition uniforme des matériaux embarqués, des *plaquettes*, soit des lignes soudées le long de la coque, indiquent le niveau à respecter lors de leur déversement dans la cale. Si nécessaire, l'on peut aussi s'aider d'un niveau pour juger de l'assiette.



Deux moteurs de 370 CV assurent la progression du bateau à une vitesse d'environ 10 nœuds. Dans un lac agité, des pompes automatiques évacuent en permanence l'eau qui pourrait être *enfournée* dans le bateau, sans compter celle qui provient naturellement de la benne.

La navigation proprement dite ne pose généralement guère de problèmes. Par contre, des dégâts sont à craindre lorsque l'on est amarré à la drague par temps de bise ou de joran. Par ailleurs, en deçà d'une température de moins 5°C, il est renoncé à toute activité, le gel rendant malaisée une opération sur les lieux.

Mais les arrêts de travail ne dépassent pas une semaine dans l'année et l'on considère que l'exploitation des gravières lacustres peut être conduite environ 200 jours par an dans la zone, ce qui représente une extraction annuelle de 300'000 tonnes de matériaux en moyenne, presque entièrement destinés à la construction.

Parallèlement au dragage, Sables et Gravier La Poissine offre des prestations diversifiées comme le battage de pieux et palplanches, le curage de ports, la construction de digues, débarcadères et pontons, des transports particuliers et même du renflouage, sans oublier la protection des rives contre l'érosion. Elle opère essentiellement sur le lac de Neuchâtel, occasionnellement sur le lac de Biemme, en collaborant pour certains travaux avec l'entreprise Intrasub, bien connue sur les bords du Léman.

Elle dispose de 2 dragues et de 5 chalands : 1 auto-déchargeur,

2 *noyeurs*, 1 bateau à pont et, dernier mais non des moindres, le *Corsaire**, destiné au transport de passagers (jusqu'à 200), complètement équipé pour des croisières d'agrément, selon des destinations au choix du client dans la région des trois lacs.



Au fil d'une conversation entretenue avec le chef d'exploitation de la société visitée, la question des emplacements retenus pour le dragage est évoquée, et nous apprenons que ceux-ci ne doivent rien au hasard et font l'objet d'une concession délivrée par l'Etat.

Pour plus de précisions, le soussigné s'est rendu à la division eau de la Direction générale de l'environnement (ci-après dénommée DGE – eau) et y a pris connaissance de l'existence d'un plan directeur des carrières lacs et terre.

En fonction des besoins du canton en gravier, ce plan recense des lieux d'excavation appropriés définis d'après une étude d'impact tenant compte à la fois d'intérêts économiques et écologiques.

Au terme de cette étude, l'Etat octroie une concession à l'entreprise qui en fait la demande en fixant les conditions d'exploitation (définition de la zone d'excavation et profondeur admise notamment).

De plus, l'exploitant est tenu de restituer en volume ce qu'il aura prélevé, pour l'essentiel avec des matériaux propres issus de terrassements, la dernière couche devant correspondre au milieu naturel d'origine pour sa préservation.

Avec le transport de vase opéré à la suite du curage d'un port, c'est à cela que sert le chaland *noyeur* en dehors du transport des graviers à terre.

La surveillance des chantiers, quant aux volumes excavés en particulier et à la position des dragues dans un lieu attribué, est confiée à des chefs de secteur dépendant de la DGE – eau.

Mentionnons encore que dans le cas d'un prélèvement de matériaux projeté dans un lac, par exemple, il est renoncé à toute excavation là où une ombrière est en activité. De surcroît, lorsqu'une concession est octroyée, des mesures de suivi de la faune aquatique, pratiquées à la charge de l'exploitant, doivent être communiquées à l'Etat pendant la période d'excavation.

Comme on le voit, l'aspect écologique, préoccupation contemporaine, n'est pas laissé de côté.

Compte tenu de ce qui est évoqué ci-dessus, nous pouvons conclure que les plans d'eau qui nous sont chers restent sous bonne garde, à notre connaissance.

Nos remerciements pour leur disponibilité s'adressent à MM. J.-P. Grin, chef d'exploitation des Sables et Graviers La Poissine à Grandson et ses collègues, G. Zucchini, ingénieur à la DGE- eau à Lausanne.

Albert Strauss

*site I-net : www.lecorsaire.ch



Assemblée générale SISL 2015

Cet ordre du jour fait office de convocation pour les membres de la SISL

Villeneuve

Samedi 25 avril, 09h00
Salle de la Tronchenaz

Accueil,
café-croissants dès 08h00



Nous avons le plaisir de vous inviter à notre 130^e Assemblée générale.

Apéritif officiel et repas de midi à la Salle de la Tronchenaz.

L'ordre du jour vous est proposé selon les points suivants :



1. Appel des sections.
2. Adoption du PV de l'AG du 26 avril 2014 à La Tour-de-Peilz.
3.
 1. Rapport du Président central sur l'activité de la SISL.
 2. Comptes de l'exercice 2014.
 3. Rapport des sections vérificatrices des comptes SISL.
 4. Rapport de la Commission permanente des finances.
 5. Rapport des inspections techniques et administratives 2014.
 6. Rapport de la Commission de formation.
 7. Approbation de ces différents rapports.
4. Nomination de deux sections vérificatrices des comptes 2015.
5. Lieu de l'Assemblée générale 2016 (Bouveret).
6. Remise des prix, récompenses, titres et diplômes.
 1. Recrutement de jeunes membres.
 2. Entretien du matériel (Souvenir Coderey-Mercanton).
 3. Forte activité (Prix du Comité central).
7. Remise des récompenses pour actes de sauvetage.
8. Remise des diplômes de Doyens et Vétérans.
9. Propositions individuelles et divers.
10. Prochain rendez-vous : le dimanche 19 juillet 2015 à Villeneuve, pour la Fête centrale.

Nestlé est partenaire du
Festival des Artistes de Rue



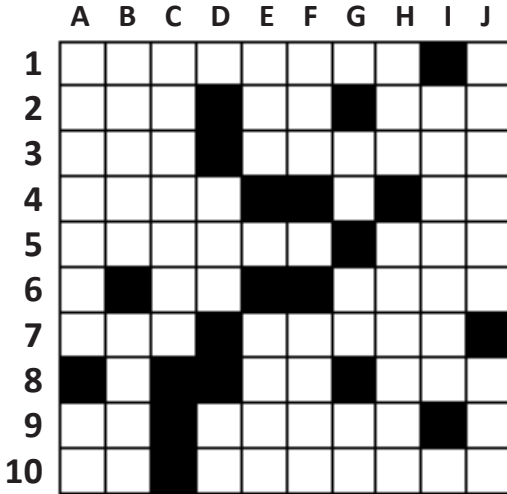
NESTLÉ

Good Food, Good Life

Partenaires
de la joie de vivre

Les mots croisés

Solution dans le n° 47



Horizontalement

- 1- Positionnes un navire le long d'un quai.
- 2- Réunion de danseurs. Interjection. Balle gagnante.
- 3- Entre l'enfant et l'adulte. Polymère antiadhésif.
- 4- Transport public. Astate.
- 5- Pièce pour amarrer un cordage. Lettre.
- 6- Note. Coup pour rien.
- 7- Durée de la vie. Bananier des Philippines.
- 8- Renforce l'affirmation. Perroquet.
- 9- Fleuve du nord de la France. Fruit.
- 10- Pronom. Mets sur une chaise.

Verticalement

- A- S'éloignera du lit du vent. Possède.
- B- Entoura. But.
- C- Masse d'eau croupie.
- D- De mouvoir. Calcium.
- E- Niais. Jeunes.
- F- Infusion. Ville de Mayenne.
- G- Fer. Dieu égyptien. Conjonction négative.
- H- Grand arbre d'Asie du sud. Pâturage.
- I- Goudron.
- J- Perçue. Le poids nous pèse.

LA MAGIE DU BOIS!

4 sociétés et une
même identité
pour un service:

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



VOLET
CHARPENTIER/BATISSEUR

T. 021 926 85 85
St-Légier

KURTH
CHARPENTIER/BATISSEUR

T. 024 486 85 85
Orbe

La CROIX
CHARPENTIER/BATISSEUR

T. 021 926 85 85
Mts-Pully

JOTTERAND
CHARPENTIER/BATISSEUR

T. 021 637 85 85
Rolle



La musique pourrait améliorer les performances sportives...

Stéphane Morziaz

La Page des Dames

Envoyez la Musique !

Depuis le chœur des Sauveteurs jusqu'aux nombreuses chorales.

Avec des instruments anciens, classiques ou des plus sophistiqués.

Depuis un poste radio, la télévision, Internet, etc. **LA MUSIQUE EST PARTOUT**, au risque de nous envahir.

A chacun de rester maître de la situation.

Quel bouton choisir : « ON » ou « OFF » ?

« OFF »

Si le bruit dure depuis des heures car le cerveau a besoin de repos. Si quelqu'un est obligé de crier pour se faire entendre, car cela veut dire que le volume sonore est trop fort, ce qui peut entraîner de graves complications auditives. (Rappel : le niveau sonore à ne pas dépasser est de 85 dB).

En voiture, du rap dans les oreilles peut conduire à un excès de vitesse.

Cependant, quelquefois un air continue de vous trotter dans la tête malgré tout !

« ON »

Toutes les Musiques du Monde à condition que le volume sonore soit convenable (50 dB).

La Musique augmentant les performances intellectuelles et physiques, laissons les jeunes enfants écouter du Mozart et les étudiants écouter les gymnopédies d'Erik Satie.

Ah, les pouvoirs de la Musique :

Classique, elle peut nous détendre, surtout en voiture si nous sommes coincés dans un embouteillage.

Connaître le « **frisson musical** » et ressentir une émotion qui envahit le corps au point de provoquer la chair de poule est une récompense qui nécessite des heures d'écoute attentive.

Notre cœur adapte son rythme au tempo de la musique qui, pour être relaxant, doit s'approcher du rythme des battements du cœur, soit entre 60 et 75 par minute.

Une heure de musique de variété par jour pourrait aider à diminuer les douleurs dues à l'arthrose.

Des patients victimes d'un AVC ont augmenté leur mé-

moire verbale en écoutant leur musique préférée deux heures par jour pendant plusieurs mois.

L'apprentissage d'une chanson peut stimuler les patients atteints d'ALZHEIMER car le chant, l'ajustement de la voix, sont des activités motrices qu'ils effectuent de façon automatique.

Les sauveteurs, comme les musiciens, s'entraînent à partager un esprit collectif, à transmettre des valeurs de solidarité, de conscience collective.

Ils apprennent également le Vivre-Ensemble, le Faire - Ensemble.

Ecouter de la musique avant un entraînement peut booster les performances à vélo, alors pourquoi pas à la rame? A quand le barreur qui, sachant que le rythme respiratoire change en fonction de la musique, et qu'un bon rythme prépare le corps à l'effort et à la résistance, enverrait une musique techno pour un meilleur rendement « coups/minute » pendant les entraînements?

Si Mozart ou Vivaldi font choisir des grands crus au restaurant, **pour la fête du sauvetage** à chaque section de trouver la musique qui correspond à son public, sans oublier les anciens qui sont là pour soutenir les jeunes et pour passer un bon moment.

Josiane Zonca

Victoire oscherine lors de la Grande Ramée en Finlande

La Grande Ramée de Sulkava, course populaire annuelle de 70 km à la rame, a lieu chaque année depuis quarante-sept ans autour de l'île du lac de Saimaa au sud-est de la Finlande. C'est pour les rameurs ce que le Marathon de l'Engadine est aux skieurs de fond ou le Marathon de New York aux coureurs à pied... Elle se déroule pendant les beaux jours de l'été finlandais qui, à l'inverse du nôtre, n'a jamais été aussi chaud depuis plus de cinquante ans.

L'événement de cette édition est la présence d'un équipage suisse d'Ouchy, soit 15 rameurs (4 femmes et 11 hommes membres du Sauvetage d'Ouchy et de la Nana) dans la catégorie populaire « barque d'église » (barque en bois utilisée par les Luthériens pour aller à l'église par le plus court chemin, le lac.)

Cet équipage se paya le luxe de la victoire dans la catégorie, en devançant les Finlandais de plus de vingt minutes et sans connaître le parcours, couvrant les 70 km de course en deux étapes, en 6h38 min. A l'origine de cette course, il y avait le constructeur de barques à Sulkava, Kauko Miettinen, qui, un soir de 1965, se remémora un vieux dicton de la région: « Un homme vigoureux est capable de boucler à la rame le tour de l'île de Partalansaari entre le coucher et le lever du soleil » sans préciser la période de l'année, car en Finlande la nuit en juillet fait à peine trois heures

alors qu'en hiver, elle en fait plus de vingt !

En 1967, il réunit 36 solides rameurs prêts à relever le défi. Ainsi naquit la première course à la rame autour de la fameuse île, et dont le prix fut une belle barque construite par l'organisateur.



L'équipe de rame et les accompagnateurs affichent déjà les couleurs

Quelques années plus tard, ce sont des milliers de participants qui s'affrontent tant en « barques d'église » qu'en solitaire, en couple, en famille, en kayak. La « Grande Ramée de Sulkava » devient le plus grand événement sportif du monde dans son genre.

Et les Suisses ?

En 2010, deux membres de la Nana, Tauno Galanti, authentique finlandais installé à Lausanne, et Philippe Henchoz, lancèrent le défi :

« Il faut une barque oscherine à la Grande Ramée! »

Et quatre ans plus tard, le défi est relevé : organisation faite par le Sauvetage d'Ouchy et la Nana, location d'une barque d'église sur place, un équipage accompagné de 13 personnes pour la logistique et les encouragements.



Déjà 15 km de course

Départ pour une compétition qui a lieu du 10 au 13 juillet.

« Nous étions partis pour arriver au bout et nous amuser », a déclaré un des rameurs, Simon Girardin.

Et la victoire dans la catégorie populaire est au bout de la course. De mémoire de moustique finlandais, on n'avait pas vu pareille fête dans la région. Outre les participants, ce sont nos sociétés oscherines et Ouchy-Lausanne qui furent à l'honneur durant ces joutes finlandaises et qui firent la une des journaux finlandais.

Pour la Section de Sauvetage d'Ouchy:
Pierre-Henri Loup, 2014

Le chef de cuisine
Pierre-André Cuénoud
et son second
vous attendent à votre table...

cuisine maison

Cocktail, mariage, repas de soutien,
dîner d'entreprise, menu gastronomique,...

+41 79 751 80 54 – chr@cuisinemaison.ch
www.cuisinemaison.ch



Le coin des gourmands (1)

Gourmand : qui aime manger en quantité les bonnes choses.

Dans les eaux de notre lac et sur les rives des cantons suisses et de Savoie, la nature et les traditions nous offrent de nombreuses raisons d'être gourmands.

La soupe de poissons du Lac Léman

Ingrédients pour 6 personnes :

- 750 grammes de poissons préparés en filets et éventuellement épilés : perche, truite, brochet, lotte, féra et, pourquoi pas, gardon
- 2 oignons émincés
- 2 gousses d'ail hachées (+ 1 pour les croûtons)
- 5 dl de vin blanc de votre choix
- 6 dl d'eau
- 1 carotte coupée en dés
- 1/2 poireau débité en julienne
- 1/2 de bulbe de fenouil
- 3 belles tomates fraîches, pelées et concassées
- 3 c à c d'huile
- 15 g de beurre
- 1 c à c de farine ou de Maïzena
- sel, poivre blanc
- 2 clous de girofle
- une petite branche de thym, une feuille de laurier, du persil haché
- 2 dl de crème fraîche épaisse, et quelques brins de safran.



Préparation :

– Ouvrir la bouteille de vin blanc pour le laisser respirer.

– Faire revenir le poireau coupé, les oignons et les gousses d'ail hachées dans l'huile.

Quand les oignons sont transparents, ajouter les tomates concassées, la carotte coupée et le fenouil émincé. Laisser mijoter 5 min à couvert.

– Ajouter 4 dl de vin blanc et l'eau, le laurier, le thym et la girofle. Assaisonner et cuire à couvert pendant 10 min. Pendant ce temps, se servir un petit verre de vin blanc et le goûter avec parcimonie, bien l'apprécier.

– Ajouter le poisson coupé en morceaux dans un ordre bien précis, car toutes les espèces n'ont pas la même fermeté et durée de cuisson : féra et truite : 12 min, brochet, lotte et gardon : 8 min, perche : 4 min.

– Mélanger le beurre, la farine avec un peu de jus.

– Ajouter à la soupe. Porter à ébullition pendant 2 min.

– Ajouter la crème fraîche et quelques pistils de safran.

– Servir dans des assiettes chaudes, sur des croûtons aillés ou non, saupoudrer de persil haché.

En fin de cuisson, si vous préférez un velouté, enlevez le thym et la feuille de laurier, passez le tout au moulin à légumes puis éventuellement au chinois.

Proverbes :

Manger de l'ail, ça rajeunit l'organisme et ça éloigne les importuns. (Alexandre Vialatte)

Il n'y a rien à quoi les Hommes tiennent plus et qu'ils ménagent moins que leur bonne santé. (La Bruyère) Annik Jacquier

Sedelec



L' ELECTRICIEN DE VOTRE REGION



Nicolas Dutoit - Votre électricien

Sedelec SA Lausanne
Av. des Boveresses 48
1010 Lausanne
Tél. 021 661 20 00
Fax 021 663 76 00

Succursale de Vevey
Av. du Général-Guisan 31
1800 Vevey
Tél. 021 921 78 88
Fax 021 921 80 72

www.sedelec.ch

Retour sur la journée des juniors 2014

Le 6 septembre 2014 a eu lieu à Saint-Gingolph la journée des juniors de la SISL. Lors de cet événement, les jeunes membres des différents sauvetages ont eu l'occasion de participer à diverses activités et d'apprendre quelques notions liées au sauvetage. Un grand merci aux organisateurs pour cette manifestation enrichissante !



Quelques mois après cette rencontre, le Bulletin a interviewé trois représentants qui participaient pour la première fois à ce rendez-vous, afin de recueillir leurs impressions sur cette journée : Maxine, 15 ans, étudiante au Gymnase ; Selma, 13 ans, écolière ; Alexis, 14 ans, écolier en dernière année, en recherche d'une place de dessinateur en bâtiment.

BS : Pourquoi as-tu décidé de participer à cette journée des juniors ?

Alexis : C'est sympa d'apprendre de nouvelles choses en lien avec le sauvetage, d'autant plus que je viens de faire partie de la société.

BS : Peux-tu nous raconter le déroulement de cette journée ?

Alexis : Nous avons traversé le lac en bateau, nous avons été accueillis

à Saint-Gingolph où des explications nous ont été données sur le déroulement de la journée. On nous a séparés en groupes...

Maxine : On nous a donné une étiquette avec notre prénom.

Alexis : Et nous avons eu des démonstrations de plusieurs activités: rame, pêche, les pompiers sur l'eau, le sauvetage d'une personne en détresse, ...

Maxine : Après le repas de midi, nous avons eu des missions par groupes, qui étaient en rapport avec le sauvetage d'un être humain.

BS : Qu'as-tu préféré lors de cette journée ?

Maxine : C'est lorsqu'il a fallu essayer de sauver une personne et effectuer le massage cardiaque. C'était la première fois que je faisais ça ! En réalité, toute la journée était agréable.

Alexis : Moi aussi, j'ai aimé coopérer pour la sortie de l'eau lors de l'exercice de sauvetage.

Selma : J'ai bien aimé les gens autour de moi, les camarades comme les moniteurs étaient très sympas.

BS : Un exercice a-t-il été particulièrement utile pour toi ?

Selma : Les nœuds ! Quelques jours après cette journée, lors d'une sortie en bateau, j'ai pu aider mon père à en faire un. Il ne savait plus le faire et je l'ai réussi du premier coup !



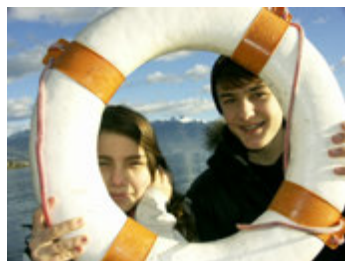
BS : Il y a quelques années, un concours était organisé à la place de cette journée de formation. Qu'en penses-tu ? Aurais-tu préféré une compétition, une « mini-inter » ?

Alexis : Je ne pense pas que ça aurait été mieux que ce

soit un concours. Je trouve qu'il est mieux d'apprendre les choses d'abord.

Selma : Oui et non. Oui, car nous aurions été tous ceux de la même société ensemble et non, car nous n'avions encore rien appris.

Maxine : À propos, il est dommage que lors de la matinée, nous n'étions pas ceux de la même société ensemble. Je comprends que le but est de rencontrer des gens d'autres sociétés, mais j'ai remarqué que, dans mon groupe, nous ne parlions que très peu et il y avait beaucoup de membres d'une section, qui se connaissaient, alors que nous trois, nous étions dans des groupes différents. L'après-midi, c'était mieux, on a pu choisir les groupes. S'il y a une chose que je changerais, c'est celle-ci : que les membres de la même société puissent être mis ensemble.



CAFE DU RAISIN



Notre spécialité:

Filets de perches

Salle pour banquet (20 pl.)

Famille LAMBERT

Tél. 021 921 13 27

1071 Saint-Saphorin

Fermé le dimanche dès 15h et le lundi

BS : Merci et à dans quelques années, pour l'Internationale!

Villeneuve

Section organisatrice de la 130^e Fête centrale, l'Inter 2015, dimanche 19 juillet

Pour nous, évoquer le passé est un exercice particulièrement fastidieux. En effet, que voulez-vous dire alors, que nos archives d'avant 1923 ont disparu (probablement lors de la démolition du Café des Artilleurs, stamm officiel de la société).

Nous ne sommes même pas d'accord sur la date d'entrée de la section au sein de la SISL! En effet, nous avons retrouvé (sans référence, il est vrai) la mention de la date du 7 juillet 1889, alors qu'il

semble que selon la SISL, nous aurions rejoint le « troupeau » au jour du 6 août 1893...

Malgré toutes ces difficultés, la consultation des documents à notre disposition, soit essentiellement les procès-verbaux des séances et assemblées de la section depuis 1923, la « Notice historique » éditée en 1983 à l'occasion du 100^e anniversaire de la société, ainsi que la plaquette « Cent ans de Sauvetage du lac Léman », nous permettent de vous présenter l'histoire de la section.

Relevons que de 1923 à nos jours, ce ne sont pas moins de 28 sauveteurs qui ont occupé la fonction de Président.



Cinq canots en bois ont servi la cause de notre société:

- Sauvetage-de-Villeneuve (1889);
- Albert 1er (1922, chantier naval Ries);
- Vampiro (1968);
- La Grenouille (1971);
- depuis 1983, l'actuel Ile-de-Peilz (chantier naval Nicolet), équipé des tolets en bronze de l'Albert 1er.

Jusqu'en 1967, date de l'achat de notre 1e unité d'intervention motorisée (le Villeneuve I, chantier naval Ries), tous les sauvetages se faisaient avec nos embarcations à rames!

En 1995, nous avons acquis notre actuel bateau d'intervention, le Villeneuve II (chantier naval Nicolet), équipé d'un Jet.

En 1970, une équipe de plongeurs autonomes était constituée. 30 ans plus tard, la qualité et la formation continue de ces plongeurs sont reconnues.

La section de Villeneuve a organisé 3 fêtes internationales: 1910, 1945 et 1983.

De nos jours, la section compte plus de 80 membres actifs et plus de 100 membres au total.



Plongeurs en 1975



Le sauvetage de Villeneuve c'est aussi:

- un groupe d'alarme formé de 15 personnes répondant 24h / 24h aux alarmes transmises par la Police cantonale vaudoise,

- une équipe de rame active,

- une équipe de plongeurs-sauveteurs,

- une équipe juniors composée de 10 jeunes et plusieurs moniteurs,

- 10 moniteurs assurant la formation de natation aux écoliers de Villeneuve, environs 15 samedis matin par année,

- des services de piquets assurés de mai à septembre les samedis et dimanches au local,



Intervention

- une collaboration régulière avec nos partenaires (SISL, COMFOR, SDIS du Haut-Lac, Samaritains de Villeneuve, PolCant, CVVI, Tem Navigation, Ambulance Riviera, etc...),

- des formations en premiers secours, BLS-AED, permis de navigation, brevets de sauvetage, cours radio et matelotage, exercices d'intervention,

- une équipe sympathique et solidaire, participant aux activités de la Commune de Villeneuve!



Inter à Villeneuve en 1945



Départ d'une course.



Le Jury au travail.

Admirez le départ aligné, les équipements, casquettes, jumelles, porte-voix...

Fêtes centrales

RÈGLEMENT DE LA PLONGE AU MANNEQUIN

1.Tenue vestimentaire

Sont acceptés : slip de bain ou boxer (au dessus du genou) pour les hommes, costume de bain une ou deux pièce(s) pour les femmes; les combinaisons légères genre shorty (max. 3mm.) étant autorisées seulement en cas d'eau froide (moins de 17 degrés) et après décision du jury (affichée avant le début des concours).

Les lunettes d'apnée sont autorisées sur présentation d'une ordonnance médicale. Le port du bonnet est libre.

2.Chronométrage

Le chronomètre démarre quand les pieds du nageur(euse) quittent le ponton et s'arrête quand le nageur(euse) touche le ponton d'arrivée (main ou tête).

3.Attribution des points

Chaque nageur(euse) part avec un capital de 200 pts. Chaque seconde lui déduit 1 pt.

Puis sont ajoutés les points de tenue du mannequin (max. 10 pts)

Exemple: 1min 3sec 45/100 = 63,45 pts de déduction, 7 pts de tenue;

$200 - 63,45 = 136,55$ pts + 7 pts de tenue = 143,55 pts.

4.Tenue du mannequin

Le visage du mannequin doit être hors de l'eau, la (les) main(s) ne doit (doivent) pas couvrir la bouche et/ou le nez (pénalité de points).

5.Distance de nage

Le parcours est de 60 mètres : 30 mètres à l'aller, style libre et 30 mètres au retour avec le mannequin.

Les nageurs(euses) qui n'effectuent pas la totalité du parcours ne seront pas classés(ées).

Toute personne sans pièce d'identité ne figurera pas au classement officiel.

Les décisions du jury sont sans appel.

(SISL, 04/2014)

Clin d'œil dans les archives de la SISL

Règlement du concours de plonge au mannequin : Séance du Comité Central du dimanche 24 juin 1934 à Ouchy.

Tenue : Les plongeurs sont vêtus d'un pantalon long, d'une chemise à manches longues, d'un veston à manches, de souliers bas ou de bottines lacées en cuir et avec semelles de cuir (souliers de sport exclus). Poids total 2kg environ. Leur tenue sera décente. Les plongeurs se pourvoient eux-mêmes de ces objets d'habillement.

Et si l'on revenait à cette tenue pour l'Inter de Villeneuve ?

RÈGLEMENT DES COURSES DE CANOTS A RAME

1. Le classement général de la rame « officiel » est établi sur la base d'une même catégorie (8 rameurs).
2. Afin de minimiser les perturbations dues à un changement d'état du lac, les courses « officiel » se courent en deux manches sur les mêmes canots pour toutes les équipes.
3. Le classement général est obtenu par l'addition du temps des deux manches.
4. Dans ce style de courses, il est primordial de respecter les horaires de passage. C'est pourquoi il est impérativement demandé à toutes les équipes de:
 - gagner rapidement le point de départ de leur parcours;
 - regagner au plus vite leur ponton respectif et de débarquer tout de suite.
5. Les parcours sont d'environ 700 mètres pour toutes les catégories.
6. Les départs s'effectuent lancés, les virages se prennent de terre à eau et toutes les catégories font 2 virages.
7. Seuls sont autorisés à ramer les membres inscrits au registre SISL, à l'exception de la catégorie « 8 volontaire ».
8. Toute erreur de parcours disqualifiera l'équipe fautive au classement de la rame, mais pas au classement général.
9. Chaque équipe doit avoir, à la cabine du jury, pendant la course, un représentant annoncé et responsable de signer la feuille de course. Les éventuelles réclamations doivent se faire immédiatement, elles seront mises en attente (pas de temps affiché au tableau) et traitées par le jury, le représentant et le président de la section concernée sitôt les courses terminées.
Aucune réclamation ne sera prise en compte après signature de la feuille de course ou en absence de représentant officiel de la section concernée.
10. En « 8 officiel », le représentant et son équipe (10 rameurs et 1 barreur) se présentent au contrôle SISL 30 minutes avant la première manche avec liste nominative et cartes d'identité. Après vérification, il leur sera remis une contremarque valable pour les deux manches. Pour les autres catégories (féminines, volontaires et vétérans) pas de changements par rapport aux années précédentes.
11. Les équipes sont tenues de se présenter 15 minutes avant le départ, l'heure du programme correspondant au passage de la ligne (fil).
12. Tout contact avec une bouée par n'importe quelle partie du bateau (coque, rames, tolets ou concurrent) sera sanctionné d'une minute de pénalité (60 secondes).
13. Aucun témoignage oculaire ou vidéo ne sera accepté par le jury.
14. Par son inscription, chaque section accepte les règlements édités par le Comité Central.
15. **Les décisions finales du jury sont sans appel.**

Mont-sur-Rolle, janvier 2015 CC FG

CONCOURS DES SOINS AUX NOYÉS: RÈGLEMENT

Version corrigée du 13 mai 2012.

1. But

Le concours des soins aux noyés fait partie des 3 concours de la journée internationale de la SISL. Il compte pour le classement général. Il a pour buts de :

A) stimuler les connaissances théoriques et pratiques des premiers secours qui sont nécessaires à une intervention auprès d'un blessé ou d'un noyé;

B) vérifier les gestes de base qui permettent de

- sauver une vie ou de la maintenir jusqu'à l'arrivée des secours,
- de la maintenir sans créer de complications nuisibles pour le pronostic ultérieur,
- d'assurer le confort des blessés jusqu'à leur acheminement vers un lieu de soins ou vers la sortie du danger;

C) développer la réflexion d'équipe lors d'une intervention.

2. Déroulement

Il a lieu dans l'enceinte destinée aux concours, qui peut être soit près du lac, soit dans un endroit autre, si possible retiré, de **10m x 10m au minimum**, avec 25 m2 couverts en cas de précipitations. Une arrivée électrique avec prises multiples sera nécessaire, ainsi qu'une prise pour le système informatique (ce dernier à fournir par l'équipe locale ou par le jury des soins, selon les possibilités).

Le concours dure 15 minutes par équipe et comporte une partie pratique (3 postes répartis sur 3 « teams » de 2 personnes), puis une partie théorique, où tout le monde est impliqué. L'équipe est composée de 6 personnes (voir point 3 pour les détails).

Le déroulement comprend:

A. Trois postes (2 concurrents par poste) avec des situations différentes à chaque poste. La configuration des postes dépendra des possibilités de l'équipe locale organisatrice. Les candidats (et le jury !) peuvent être à la merci des conditions météorologiques du jour. Les postes comprennent:

- une situation où une CPR est nécessaire,
- une situation où un blessé devra être examiné,
- une situation avec un autre problème de soins (brûlure, hémostase, hypothermie, ...).

Certains postes peuvent changer selon les années, mais ceci sera toujours précisé lors des séances d'entraînement.

B. Un questionnaire comportant **10 questions** (8 avec choix multiples en guise de réponse et 2 avec raisonnement logique) sera tiré au sort. Tous les équipiers peuvent répondre dès qu'ils ont été libérés de leur poste pratique. Il s'agit donc de réponses à donner préférentiellement en équipe. Les postes sont organisés pour être terminés en 8 minutes au maximum, de façon à ce qu'il reste au minimum 5 minutes pour les questions. Les deux premières minutes sont consacrées à la répartition des postes.

3. Participants

Il y a 6 participants par équipe. Ces participants doivent être inscrits à la SISL l'année du concours. Les délais d'inscription sont fixés par la SISL. L'absence d'un ou de deux équipiers entraîne la perte de 25 points par équipier manquant. Aucun retard n'est toléré. Une équipe arrivant en retard est pénalisée de 25 points. La tricherie est également interdite (pénalité de 25 points dans ce cas). L'oubli d'une partie de l'examen du patient est également pénalisée de 25 points. Le maximum des déductions est de 100 points. Un supplément de 2 points sera donné pour la présentation (T-shirts de la société, homogénéité) et de 2 points pour l'esprit d'équipe (organisation du groupe). La section organisatrice mettra à disposition entre deux et quatre blessés fictifs qui se donneront le change à un des postes.

4. Notation

Postes: Les cotations des postes seront faites sur la base de gestes ou d'actions précises (1 point pour chaque action). Elles seront basées sur les normes en vigueur destinées aux non professionnels. L'ordre correct et le respect de la protection individuelle (gants, masques de poche,...) donneront des points supplémentaires. Ces critères seront mis sur le site Internet de la SISL après la journée d'entraînement.

Questions : 10 questions seront tirées au sort par les équipes. Elles seront comptées 1 point chacune pour les questions fermées et 11 points pour les questions ouvertes (1 point supplémentaire par question, si tous les items sont notés dans l'ordre). Le total des questions est de 30 points.

Les décisions du jury ne pourront être contestées. Aucun support vidéo ou photographique ne sera pris en compte par le jury. Le jury reste souverain sur toute décision. Par contre, des remarques constructives sont attendues avant la réunion d'hiver des délégués pour permettre de poursuivre les améliorations du concours. Merci d'avance pour vos suggestions.

Bonne brise à tous sur le Léman, 13.05.2012

Thierry Grand, *Responsable Formation*

Vivianne Amiet, *Président Jury*

Jean-Marie Annoni, *Président Jury*

La vie des sections

Pully

Notre section a l'immense plaisir d'annoncer les joyeux événements suivants qui ont ponctué l'année 2014 de notre cher président, Yves Guillet.

Le 6 juin 2014, son mariage avec Damaris nous a toutes et tous émus, et nous sommes heureux d'avoir partagé cette belle journée avec eux.

Puis, un mois après jour pour jour, le 6 juillet, Jonathan a pointé le bout de son petit nez. Depuis, Damaris et Guilli sont de merveilleux parents comblés et amoureux!

Nous leur souhaitons un beau et long voyage ensemble sur le chemin de la vie et nous renouvelons nos félicitations! ♥♥♥

Joëlle Bertossi, secrétaire

Lutry

† Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre membre vétéran Jean-Pierre Rohrbach durant l'année 2014. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Benoit Sandoz s'est marié avec Alexia Gasic le 12 novembre 2014. ♥♥♥

Fabrice Marguerat s'est marié avec Sarah-Jane le 19 juillet 2014 à Port-Louis sur l'île Maurice. ♥♥♥

Stéphane et Caroline Paschoud ont donné naissance à Loïc le 18 août 2014 durant la préparation du marathon de Villette. ♥♥♥

Alexandre Barone

Bret-Locum

† La section de Bret-Locum a la tristesse de faire part du décès, survenu le 1^{er} février 2015, de Mme Antoinette Paignon dite Nenette, membre et amie du sauvetage. Fille du pêcheur François Bruna, membre fondateur et l'un des premiers barreurs de Bret-Locum, elle fut marraine de notre nouveau drapeau en 1999 (cf bulletin n°15). La section de Bret-Locum adresse toute sa sympathie et ses sincères condoléances à la famille.

Annik Jacquier

Montreux

† André Noverraz nous a quittés en 2013, emporté par une vilaine maladie, et après 48 ans d'activité pour la cause du Sauvetage.

Rameur pendant 40 ans, et je n'exagère pas, membre du comité, caissier compétent, membre du chœur des sauveteurs de la SISL, cet homme discret et sympathique est parti avec les honneurs de « La Vigie » et du chœur d'hommes de Chernex-Montreux, sociétés qu'il aimait tant.

Et voilà, malheureusement, André tu ne seras pas là à Villeneuve avec nous pour recevoir ton bouton d'or pour 50 ans d'activité à la SISL.

Les membres de la section de Montreux, et particulièrement son frère Claude, se joignent à moi pour cet hommage. Avec tristesse.

Marcel Régamey, ancien président

Villette

Le Sauvetage de Villette a eu le plaisir de célébrer 3 mariages en 2014. Celui de Nicolas et Nadia le 26 avril, de Laila et Ludovic le 5 juillet et d'Alexandra et Sébastien le 13 septembre 2014. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et leur souhaitons une belle route dans cette nouvelle vie à deux. ♥♥♥

 **Implenia** Spécialistes travaux lacustres.



Implenia conçoit et construit pour la vie. Avec plaisir.

www.implenia.com



PACK FAMILLE
à partir de **25.-**

**l'aventure en famille
sur le lac Léman**

À ne pas manquer du 19 avril au 18 octobre 2015

www.cgn.ch/famille
Infoline: +41 (0)848 811 848

CGN+HORIZONS





sartorio

CHANTIER NAVAL



Slip pour carénage de bateaux jusqu'à 20 tonnes.



CONSTRUCTION
RÉPARATION
HIVERNAGE

Jean-Paul Sartorio
1295 Mies-Plage

Agence moteur HONDA

Tél. 022 / 755 17 60

Fax 022 / 779 12 47

sartorio.naval@bluewin.ch